

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 13 janvier 2014

---

# Démission du directeur général des Transports publics genevois

**Lors de sa séance de ce jour, le Conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG) a pris acte de la démission présentée par M. Roland Bonzon, directeur général, en raison de divergences majeures sur les plans stratégique et politique.**

Au cours de cette dernière année, un certain nombre de divergences sont apparues. Ces désaccords concernaient des aspects fondamentaux de la conduite de l'entreprise, mais également les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés par l'autorité organisatrice aux TPG dans le contrat de prestations liant les deux entités.

Les divergences ont notamment porté sur les orientations stratégiques de l'entreprise et la conduite de certains dossiers. Tel est ainsi le cas pour les modifications successives du contrat de prestations, tant en termes financier que de réseau, la politique de communication de l'entreprise ou encore la gestion du projet de nouveaux distributeurs de titres de transport.

Au final et après un examen approfondi de la situation, M. Roland Bonzon est parvenu à la conclusion qu'il était préférable de mettre un terme à son mandat. Très attaché à l'entreprise, il a en effet estimé que son départ permettrait aux TPG de poursuivre leur évolution dans des conditions de sérénité retrouvées. Il a donc décidé de présenter sa démission au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration tient à souligner l'engagement et la conviction déployés par M. Roland Bonzon à la tête de l'entreprise durant six ans, soit de 2007 à ce jour. Dans cet intervalle, les TPG ont en effet réalisé une importante augmentation de l'offre de transport d'environ 40 %, le nombre des collaborateurs nécessaires pour l'assumer passant de 1500 à près de 1900. Il relève également que tous les objectifs du contrat de prestation ont été atteints, voire dépassés.

Informée, l'autorité organisatrice a pris acte de cette démission, en remerciant M. Roland Bonzon pour son action à la tête des TPG pendant une période décisive de leur évolution.

Lors de sa séance du 27 janvier, le Conseil d'administration décidera de l'intérim jusqu'à la désignation de la personne appelée à reprendre la Direction générale des TPG. Dans l'intervalle, cette responsabilité sera assumée par la présidente.

**Anita Frei, présidente du Conseil d'administration**  
T +41 79 405 00 68, frei.anita@tpg.ch

*Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.*